

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 31 mai 2017

## AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DU 31 MAI 2017

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial s'est réunie le mercredi 31 mai 2017 à la préfecture du Cher.

Lors de cette réunion, la demande d'autorisation d'exploitation commerciale suivante a été examinée :

**Projet : Création d'un supermarché à l enseigne Intermarché d'une surface de vente de 2 098,14 m<sup>2</sup> et création d'un drive de 79,04 m<sup>2</sup> composé de 2 pistes de ravitaillement, chemin des Giverlais à Châteaumeillant (18370)**

**Déposé par : SA L'immobilière européenne des Mousquetaires, 24 rue Auguste Chabrière à Paris (75015)**

Surface de vente demandée : **2 098,14 m<sup>2</sup>**

**La CDAC a accordé l'autorisation sollicitée à l'unanimité des membres présents : 9 avis favorables**

La Préfète du Cher

### Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - [pref-communication@cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@cher.gouv.fr)

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - [www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)



[@Prefet18](https://twitter.com/Prefet18)



Préfet du Cher